

Désignation de l'entreprise sgen cfdt Picardie						
Adresse de l'entreprise						
Numéro SIRET*	[]	Code APE	[]	Déclaration souscrite en :		
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*	[12]	Durée de l'exercice précédent*	[12]	F <input type="checkbox"/>	€ <input type="checkbox"/>	
		cocher obligatoirement une case				
		Exercice N, clos le : [31/12/13]		(N - 1) [31/12/12]		
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012			
		Fonds commercial*				
		Autres*	014	016		
		Immobilisations corporelles*	028	030		
Immobilisations financières* (1)		040	042			
	Total I (5)	044	048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052		
		Marchandises *	060	062		
		Avances et acomptes versés sur	064	066		
		Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	
			Autres* (3)	072	074	
		Valeurs mobilières de placement	080	082		
		Banques, C.C.P. et autres disponibilités (sauf caisse)	084	8 753,24	086	8 753,24
		Caisse	088		090	
		Charges constatées d'avance (2)*	092		094	
		Total II	096	8 753,24	098	8 753,24
	Total général (I + II)	110	8 753,24	112	8 753,24	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N - 1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	3 470,92	1 359,53	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme)	129) 130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131) 132			
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	5 282,32	2 111,39	
	Provisions réglementées		140			
		Total I	142	8 753,24	3 470,92	
	Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTE (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)	169) 172			
	Produits constatés d'avance		174			
		Total III	176			
	Total général (I + II + III)	180	8 753,24	3 470,92		
RENOVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

2

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Désignation de l'entreprise		sgen cfdt Picardie		Déclaration souscrite en F <input type="checkbox"/> € <input type="checkbox"/> cocher obligatoirement une case	Exercice N clos le 31/12/2013	Exercice N-1 clos le 31/12/2012
A — RÉSULTAT COMPTABLE		1	2			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	(209)	210			
	Production vendue	dont export et livraison intracommunautaires	(215)	214		
	services*		(217)	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*			224	1 037,20	270,00
	Subventions d'exploitation reçues			226	4 697,03	2 554,00
	Autres produits			230	34 235,63	30 983,04
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	39 969,86	33 807,04
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises)*			236		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobiliers.....)			242	24 343,67	20 343,25
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle*)	(243)		244		
	Rémunérations du personnel*			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements*			254		
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger)	(259)		262	10 404,36	11 398,69
	Total des charges d'exploitation (II)			264	34 748,03	31 741,94
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	5 221,83	2 065,10
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III) 280	60,49	46,29
	Produits exceptionnels			(IV) 290		
	Charges financières			(V) 294		
	Charges exceptionnelles			(VI) 300		
	Impôts sur les bénéfices*			(VII) 306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	5 282,32	2 111,39
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2		312	5 282,32	314
Réintégriations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles*			324		
	Divers* (dont écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*)	(248)		330		
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*				342	
	Divers* dont : (Invest. dans les DOM-TOM) 344	crédit due au report en arrière du déficit* 346			350	
	(344) (346)					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	5 282,32	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.)			356		
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S.)	dont imputés sur le résultat			360	
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)			366	368	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	5 282,32	372
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381		Exonérations ou abattements * entreprises nouvelles ou ZFU 382			n° du centre de gestion agréé : 388	
Montant de la T.V.A. collectée 374		Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis : handicapés :		Montant des prélevements personnels de
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) 378		Cotisations personnelles de l'exploitant* :	380		399	

Sgen-CFDT Picardie

Annexe aux états financiers 2013 (simplifiée)

Les états financiers du Sgen-CFDT Picardie se caractérisent pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013 et clos le 31 décembre 2013 par les données suivantes :

Total du bilan : 8 753,24 €

Produits d'exploitation : 39 969,86 €

Excédent de l'exercice (résultat) : 3 470,92 €

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du Sgen-CFDT Picardie.

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événement principaux de l'exercice

L'exercice 2013, d'une durée de 12 mois couvrant l'année civile, applique le règlement comptable n° 2009-10 du 3 décembre 2009 sur les organisations syndicales, issu de la loi n° 2008-789 du 20 août 2008 portant « rénovation de la démocratie sociale et réforme du temps de travail », et le décret n° 2009 - 1665 du 28 décembre 2009.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent le bilan, le compte de résultat, l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Le Sgen-CFDT Picardie a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, le règlement n° 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que le règlement n° 2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.3 Comptabilisation des produits et charges

Les produits perçus par les organisations syndicales sont comptabilisés conformément aux dispositions du paragraphe 222-1 règlement n° 99-03, sous réserve des modalités suivantes prévues pour les cotisations.

Les charges supportées par les organisations syndicales sont comptabilisées conformément aux dispositions du paragraphe 221-1 dudit règlement.

Les droits et obligations attachés à la perception des cotisations sont définis par les statuts de l'organisation, affiliée à la CFDT dont elle applique les dispositions de la Charte de la cotisation syndicale.

Les prescriptions spécifiques à la comptabilisation des cotisations sont définies à l'article 2.2.2. du règlement n°2009-10 du 3 décembre 2009.

2. Informations relatives au bilan

Produits à recevoir

Produits à recevoir		Dettes	
Cotisations	0,00	Fournisseurs	0,00
Autres créances	0,00	Dettes sociales	0,00
Total des produits à recevoir	0,00	Total des dettes	0,00

Fonds syndicaux

Les principaux mouvements sur l'exercice sont les suivants :

Fonds syndicaux	Montant au 01/01/2013	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2013
Réserves	3 479,92			
Report à nouveau				
Résultat 2012				
Résultat 2013		5 282,32		
Total des fonds syndicaux	3 470,92	5 282,32		8 753,24

Provisions

Provisions	Montant au 01/01/2013	Augmentation	Diminution	Montant au 31/12/2013
Provisions pour litiges	0,00			0,00
Provisions pour charges	0,00			0,00
Total des provisions	0,00			0,00

3. informations relatives au compte de résultat

Ressources annuelles

Le Sgen-CFDT Picardie a enregistré en comptabilité pour 30 983,04 € de ressources annuelles courantes comme le présente le tableau ci-dessous :

Ressources courantes	Montant
Cotisations (total perçu)	34 235,63
(-) Versement sur cotisations	0,00
Subventions	4 697,03
Autres produits d'exploitation	0,00
Produits financiers	60,49
Total des ressources courantes	38 994,15

Contributions publiques de financement

Ces contributions sont comptabilisées à réception d'une notification délivrée par le financeur. Conformément au principe repris dans le paragraphe 2.6 du règlement CRC (n° 2009-10 - Annexe - Règles comptables des organisations syndicales), il est tenu compte d'éventuelles conditions suspensives ou résolutoires figurant dans la convention et précisant les termes des actions à mener.

Durant l'exercice 2013, les contributions enregistrées en produits ont fait l'objet d'un traitement comptable obéissant aux règles ci-dessus rappelées.

Contributions en nature

Le Sgen-CFDT Picardie a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition de 3,698 personnes en ETP (équivalent temps plein) et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.

Le Sgen-CFDT Picardie a bénéficié au cours de l'exercice d'une mise à disposition gratuite d'un local de 10 m² à Soissons, d'un local de 6 m² à Creil, d'un local de 24 m² à Amiens, et cette contribution en nature n'est pas comptabilisée dans ses comptes.